

Départ du roi et clôture de la séance du 5 mai 1789

Citer ce document / Cite this document :

Départ du roi et clôture de la séance du 5 mai 1789. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799)
Tome VIII - Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1875. p. 27;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_4240_t2_0027_0000_9

Fichier pdf généré le 14/01/2020

<i>Report</i>	33,240,000
Affaires étrangères, ligués suisses et cour- ses de courriers de ce département.....	7,480,000
Département de la guerre; traitements et et objets accessoires, non compris ce que les provinces s'imposent et versent directement dans les caisses militaires.....	99,160,000
Marine et colonies.....	40,500,000
— Supplément demandé pour indemnité, et récompenses qu'exigeront les réformes déterminées dans les établissements des colonies.....	400,000
Ponts et chaussées.....	5,680,000
Haras sous les ordres de M. le grand- écuyer, de M. le duc de Polignac et de M. le marquis de Polignac.....	814,000
Rentes perpétuelles et viagères.....	162,486,000
Intérêts d'effets publics et d'autres créan- ces.....	44,300,000
Gages de charges représentant l'intérêt de la finance.....	14,692,000
Intérêts et frais des anticipations qui portent sur l'année 1790 et sur l'année 1791.....	4,900,000
Intérêts et frais du renouvellement des billets des fermes, des autres anticipa- tions ou des emprunts nécessaires pour ba- lancer les besoins de l'année 1789.....	10,900,000
Engagement à temps envers le clergé...	2,500,000
Indemnités à différents titres.....	3,235,000
Pensions.....	29,560,000
Gages du conseil et traitements à M. le chancelier, à M. le garde des sceaux, au secrétaire d'Etat de la mai-on du Roi, à di- vers magistrats, compris leur franc-salé, et traitements d'autres personnes.....	3,173,000
Intendants des provinces, leurs subdélé- gués et leurs commis.....	1,495,000
Police de la ville de Paris.....	1,570,000
Guet et garde de la ville de Paris.....	1,138,000
Maréchaussées de l'Isle de France.....	250,000
Entretien et réparation du pavé de Paris.	627,000
Travaux dans les carrières qui sont sous la ville de Paris et les environs.....	400,000
Remise en moins imposée sur la recette des pays d'élection et des pays conquis; décharges et modérations sur les vingtièmes et la capitation; remises au pays d'Etat...	7,120,000
Traitements aux receveurs, fermiers et régisseurs et autres frais de recouvre- ment.....	20,094,000
Les cinq administrateurs du trésor royal, payeurs des rentes, etc.....	3,753,000
Bureaux de l'administration générale...	2,048,000
Fonds réservé sur le produit de la loterie royale et sur la ferme de Port-Louis, pour des actes de bienfaisance.....	172,000
Secours à des Hollandais qui se sont ré- fugiés en France.....	830,000
Communautés et maisons religieuses et secours pour la construction d'édifices sa- crés.....	2,188,000
Dons, aumônes, hôpitaux et enfants trou- vés, etc.....	3,038,000
Travaux de charité.....	1,896,000
Destruction du vagabondage et de la mendicité.....	1,444,000
Primes et autres encouragements pour le commerce.....	3,864,000
Dépenses du département des mines....	90,000
Jardin royal des plantes et cabinet d'his- toire naturelle.....	130,000
Bibliothèque du Roi.....	167,000
Universités, académies, collèges, sciences et arts.....	930,000
Passports en exemption de droits, à la marine royale, aux ambassadeurs et mi- nistres étrangers, etc.....	400,000
Entretien, réparations et constructions de bâtiments employés à la chose publique..	1,900,000
Dépenses de plantation dans les forêts,	
<i>A reporter</i>	518,264,000

<i>Report</i>	518,264,000
de curement de rivières et d'autres objets dont le payement est assigné sur le produit des bois.....	500,000
Frais de procédures criminelles et dépen- ses de prisonniers.....	3,180,000
Dépenses dans les provinces dont l'objet varie tous les ans, et qui se renouvellent de différentes manières.....	4,500,000
Dépenses imprévues.....	5,000,000
Total des dépenses fixes.....	531,444,000

RÉSULTAT.

Dépenses fixes.....	531,444,000
Revenus fixes.....	475,294,000
Déficit annuel.....	56,150,000

M. Necker avait lu lui-même la récapitulation de son discours, ce qui a contribué à soutenir l'attention de l'Assemblée, un peu fatiguée par la longueur de cette lecture.

Le Roi lève la séance et sort de la salle précédé de ses gardes et accompagné de son cortège, pendant que des cris de *vive le Roi!* se font entendre dans l'Assemblée.

Les députés sortent ensuite.

Il est quatre heures et demie.

ÉTATS GÉNÉRAUX.

Séance du mercredi 6 mai 1789.

CLERGÉ.

M. le cardinal de La Rochefoucault est nommé président provisoire. Il est décidé, à la majorité de 133 voix contre 114, que les pouvoirs seront vérifiés et légitimés dans l'ordre.

L'avis de la minorité est qu'ils ne peuvent l'être que dans l'Assemblée générale, sur le rapport de commissaires pris dans les trois ordres.

Cet avis est particulièrement défendu par MM. les archevêques de Vienne et de Bordeaux.

NOBLESSE.

M. de Montboissier comme le plus âgé est nommé président provisoire, et M. de Chaillouet, secrétaire.

On fait deux motions, l'une pour la vérification faite par des commissaires pris dans l'ordre de la noblesse, et l'autre par des commissaires pris dans les trois ordres.

Le premier avis est appuyé par ces considérations:

1° Que les députés ayant été nommés dans l'ordre de la noblesse doivent remettre leurs pouvoirs aux commissaires de cet ordre;

2° Que la noblesse ne peut pas encore reconnaître la légitimité des pouvoirs des membres des deux autres ordres, ni par conséquent leur remettre les siens;

3° Que l'ordre de la noblesse est seul compétent pour reconnaître les titres d'après lesquels on prétend y être admis;

4° Que la vérification n'est pas d'ailleurs une